

## **FCP KOUNOUZ**

### **SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014**

#### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DES ACTIFS ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du Fonds Commun de Placement «FCP KOUNOUZ» tels qu'annexés au présent rapport comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net arrêtés au 31 décembre 2014, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu regard aux circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois du Fonds commun de placement « FCP KOUNOUZ » dans les placements constitués par les actions New Body Line ainsi que les actions et les billets de trésorerie GIF ont atteint respectivement au 31 décembre 2014, 10,266 % et 12,191 % de son actif net à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

A notre avis, et en dehors de l'observation citée au niveau du paragraphe précédent, les états financiers annuels du Fonds commun de placement « FCP KOUNOUZ », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion de l'exercice. Ces informations ainsi que leur concordance avec les états financiers de l'exercice n'appellent pas de remarques particulières de notre part.

Tunis, le 27 Mars 2015

**Le commissaire aux comptes :**

**Mahmoud ELLOUMI**

## BILAN

Arrêté au 31-12-2014

(Unité : en DT)

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>Note</u></b>	<b><u>31/12/2014</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
<b>Portefeuille titres</b>	<b>3.1</b>	<b>493 945,257</b>	<b>537 466,162</b>
Actions cotées et droits rattachés		321 444,661	352 625,817
Emprunts d'Etat		152 295,671	153 730,645
Autres valeurs (OPC)		20 204,925	31 109,700
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>	<b>3.3</b>	<b>138 622,489</b>	<b>164 109,466</b>
Placements monétaires		49 489,922	-
Disponibilités		89 132,567	164 109,466
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>3.5</b>	<b>-0,018</b>	<b>-0,030</b>
<b>Autres actifs</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>632 567,728</b>	<b>701 575,598</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	<b>3.6</b>	<b>1 506,494</b>	<b>1 780,933</b>
<b>Autres créditeurs divers</b>	<b>3.7</b>	<b>2 386,042</b>	<b>2 496,161</b>
<i>TOTAL PASSIF</i>		<b>3 892,536</b>	<b>4 277,094</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>628 675,192</b>	<b>697 298,504</b>
<b>Capital</b>	<b>3.8</b>	<b>615 737,172</b>	<b>678 011,375</b>
<b>Sommes distribuables</b>	<b>3.11</b>	<b>12 938,020</b>	<b>19 287,129</b>
Sommes distribuables de l'exercice		12 938,020	19 287,129
Sommes distribuables des exercices antérieurs		-	-
<b><u>ACTIF NET</u></b>		<b>628 675,192</b>	<b>697 298,504</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>632 567,728</b>	<b>701 575,598</b>

## ETAT DE RESULTAT

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014

(Unité : en DT)

	Note	31/12/2014	31/12/2013
<b>Revenus du portefeuille titres</b>	<b>3.2</b>	<b>20 203,410</b>	<b>34 951,359</b>
Dividendes Actions cotées		11 331,500	14 594,800
Dividendes OPCVM		1 203,900	5 619,000
Revenus des emprunts d'Etat		7 668,010	14 737,559
<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>3.4</b>	<b>2 775,938</b>	<b>2 300,785</b>
Revenus des Billets de Trésorerie		628,901	-
Revenus des comptes à vue		2 147,037	2 300,785
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>22 979,348</b>	<b>37 252,144</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>3.9</b>	<b>6 550,956</b>	<b>9 595,098</b>
<b>REVENUS NETS DES PLACEMENTS</b>		<b>16 428,392</b>	<b>27 657,046</b>
Autres produits		-	-
Autres charges	<b>3.10</b>	2 712,079	3 209,516
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>13 716,313</b>	<b>24 447,530</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		-778,293	-5 160,401
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>3.11</b>	<b>12 938,020</b>	<b>19 287,129</b>
<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		778,293	5 160,401
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		30 473,032	-2 452,194
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-22 896,195	-104 749,654
Frais de négociation		-1 762,198	-3 807,646
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>19 530,952</b>	<b>-86 561,964</b>

## ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 décembre 2014

(Unité : en DT)

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<b>19 530,952</b>	<b>-86 561,964</b>
<b>a - Résultat d'exploitation</b>	13 716,313	24 447,530
<b>b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>	30 473,032	-2 452,194
<b>c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</b>	-22 896,195	-104 749,654
<b>d - Frais de négociation de titres</b>	-1 762,198	-3 807,646
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	-
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<b>-88 154,264</b>	<b>-622 196,268</b>
<b>a- Souscriptions</b>	<b>69 866,544</b>	-
- Capital	52 800,000	-
- Régularisation des sommes non distribuables	16 687,275	-
- Régularisation des sommes distribuables	379,269	-
- Droits d'entrée	-	-
<b>b - Rachats</b>	<b>158 020,808</b>	<b>622 196,268</b>
- Capital	123 900,000	453 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	33 011,184	163 135,867
- Régularisation des sommes distribuables	1 157,562	5 160,401
- Droits de sortie	-47,938	-
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-68 623,312</b>	<b>-708 758,232</b>
<u>ACTIF NET</u>		
a- en début de l'exercice	697 298,504	1 406 056,736
b - en fin de l'exercice	628 675,192	697 298,504
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début de l'exercice	5 376	9 915
b - en fin de l'exercice	4 665	5 376
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	134,764	129,705
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>3,90%</b>	<b>-8,54%</b>

## **Notes aux états financiers**

**Exercice clos le 31 Décembre 2014**

**(Unité : en Dinars Tunisiens)**

### **1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **2. Principes comptables appliqués**

Les états financiers du FCP KOUNOUZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

### 2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

## 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

### 3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 493 945,257 Dinars et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2014	% actif net
<b><u>Actions</u></b>	<b>111 982</b>	<b>398 339,576</b>	<b>321 444,661</b>	<b>51,130%</b>
AMS	2 931	17 972,220	12 538,818	1,994%
CARTHAGE CEMENT	11 002	33 254,940	26 701,854	4,247%
CIL	500	6 600,000	6 626,500	1,054%
GIF	8 000	29 505,000	27 152,000	4,319%
MODERN LEASING	769	6 280,617	4 061,089	0,646%
NBL AA	9 300	81 347,245	64 542,000	10,266%
SIAME	24 000	91 927,331	55 848,000	8,883%
SITS	10 480	22 616,000	20 121,600	3,201%
SOMOCER	4 000	10 500,000	10 072,000	1,602%
TAWASOL GH	35 000	34 960,160	26 075,000	4,148%
TPR	2 000	9 400,000	8 636,000	1,374%
UIB	3 900	52 386,063	57 482,100	9,143%
WIFAK LEAS	100	1 590,000	1 587,700	0,253%
<b><u>Titres des OPCVM</u></b>	<b>195</b>	<b>19 709,209</b>	<b>20 204,925</b>	<b>3,214%</b>
<b>Actions des SICAV</b>	<b>195</b>	<b>19 709,209</b>	<b>20 204,925</b>	<b>3,214%</b>
SICAV AL HIFADH	195	19 709,209	20 204,925	3,214%

<b>Titres de créance émis par le Trésor</b>	<b>140</b>	<b>154 955,000</b>	<b>152 295,671</b>	<b>24,225%</b>
<b>Emprunts d'Etat</b>	<b>140</b>	<b>154 955,000</b>	<b>152 295,671</b>	<b>24,225%</b>
BTA 6.75% JUILLET 2017	50	53 750,000	52 737,414	8,389%
BTA 6.9 9 MAI 2022 (15 ANS)	90	101 205,000	99 558,257	15,836%
<b>Total</b>		<b>573 003,785</b>	<b>493 945,257</b>	<b>78,569%</b>

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

<b>Acquisitions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>
Actions sociétés cotées	324 150,186
Actions SICAV	221 960,800
<b>Total</b>	<b>546 110,986</b>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

<b>Sorties</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Prix de cession</b>	<b>Plus ou moins-values réalisées</b>
Actions sociétés cotées	386 846,232	364 249,823	-22 596,409
Actions SICAV	233 258,691	232 958,905	-299,786
<b>Total</b>	<b>620 104,923</b>	<b>597 208,728</b>	<b>-22 896,195</b>

### 3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 20 203,410 Dinars au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b><u>Dividendes</u></b>	<b>12 535,400</b>	<b>20 213,800</b>
- des actions admises à la cote	11 331,500	14 594,800
- des Titres OPCVM	1 203,900	5 619,000
<b><u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u></b>	<b>7 668,010</b>	<b>14 737,559</b>
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>7 668,010</u>	<u>14 737,559</u>
- intérêts	7 668,010	14 737,559
- primes de remboursement	-	-
<b>Total</b>	<b>20 203,410</b>	<b>34 951,359</b>

### 3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 138 622,489 DT et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2014	% actif net
<b>Placements monétaires</b>		<b>49 263,804</b>	<b>49 489,922</b>	<b>7.872%</b>
<b>Emetteur GIF</b>				
Billets de trésorerie	1	49 263,804	49 489,922	7,872%
GIF-K 90J 04/12/2014	1	49 263,804	49 489,922	7,872%
<b>Disponibilités</b>		<b>89 132,567</b>	<b>89 132,567</b>	<b>14.178%</b>
Dépôts à vue		91 252,399	91 252,399	14,515%
Sommes à l'encaissement		3 227,971	3 227,971	0,513%
Sommes à régler		-5 347,803	-5 347,803	-0,851%
<b>Total</b>		<b>138 396,371</b>	<b>138 622,489</b>	<b>22,050%</b>

### 3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2014 à 2 775,938 DT et représente le montant des intérêts au titre de la période du 01/01 au 31/12/2014 sur les placements monétaires.

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Intérêts des billets de trésorerie	628,901	-
Intérêts des comptes courants	2 147,037	2 300,785
<b>Total</b>	<b>2 775,938</b>	<b>2 300,785</b>

### 3.5 Note sur les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à - 0,018 DT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Retenues à la source sur bons de trésor achetés en bourse	-0,018	-0,030
<b>Total</b>	<b>-0,018</b>	<b>-0,030</b>

### 3.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 1 506,494 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Commission distributeurs	527,274	623,331
Commission gestionnaire	602,596	712,375
Commission dépositaire	376,624	445,227
<b>Total</b>	<b>1 506,494</b>	<b>1 780,933</b>

### 3.7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 2 386,042 DT et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Redevance CMF	52,735	60,171
Etat impôts à payer	41,876	3,790
Honoraires commissaire aux comptes	2 291,431	2 432,200
<b>Total</b>	<b>2 386,042</b>	<b>2 496,161</b>

### 3.8 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

	2014	2013
<u>Capital initial au 01-01-</u>		
Montant (en nominal)	537 600,000	991 500,000
Nombre de parts	5 376	9 915
Nombre de porteurs de parts	66	322
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	52 800,000	-
Nombre de parts émises	528	-
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	123 900,000	453 900,000
Nombre de parts rachetées	1 239	4 539
<u>Capital au 31-12-</u>		
Montant (en nominal)	466 500,000	537 600,000
Sommes non distribuables	149 237,172	140 411,375
<b>Montant du capital au 31-12</b>	<b>615 737,172</b>	<b>678 011,375</b>
Nombre de parts	4 665	5 376
Nombre de porteurs de parts	64	66

#### 3.8.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles et aux plus ou moins-values réalisées sur titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2014 :

Désignation	2014	2013
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres OPCVM	393,116	102,600
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur actions et droits	31 514,890	-7 567,806
Plus ou moins-values réalisées sur cessions d'actions et droits	-22 596,409	-89 717,254
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur emprunts Etat	-1 434,974	5 013,012
Plus ou moins-values réalisées sur cessions d'emprunts Etat	-	-9 667,500
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres OPCVM	-299,786	-5 364,900
Frais négociation	-1 762,198	-3 807,646
Droits de sortie	47,938	-
<b>RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>	<b><u>5 862,577</u></b>	<b><u>-111 009,494</u></b>
Résultat non distribuable exercices antérieurs	159 698,504	414 556,736
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	16 687,275	-
Régularisations sommes non distribuables rachats	-33 011,184	-163 135,867
<b>TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES</b>	<b>149 237,172</b>	<b>140 411,375</b>

### 3.9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 6 550,956 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Commission distributeurs	2 292,839	3 358,287
Commission gestionnaire	2 620,380	3 838,029
Commission dépositaire	1 637,737	2 398,782
<b>Total</b>	<b>6 550,956</b>	<b>9 595,098</b>

### 3.10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 2 712,079 DT et représente le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes, et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2014	Montant au 31/12/2013
Redevance CMF	655,072	959,481
Honoraires commissaire aux comptes	2 057,007	2 250,035
<b>Total</b>	<b>2 712,079</b>	<b>3 209,516</b>

### 3.11 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2014 :

Désignation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs				
Exercice n	13 716,313	379,269	- 1 157,562	12 938,020
<b>Sommes distribuables</b>				<b>12 938,020</b>

### 4. Autres informations

#### 4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de FCP KOUNOUZ au 31/12/2014 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Titres à livrer	3 227,971	-
- Titres à recevoir	5 347,803	7 402,500
<b>Total</b>	<b>8 575,774</b>	<b>7 402,500</b>

#### 4.2- Données par parts et ratios pertinents

##### 4.2.1- Données par parts

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
<b>Revenus des placements</b>	<b>4,926</b>	<b>6,929</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>1,404</b>	<b>1,785</b>
<b>REVENUS NET DES PLACEMENTS</b>	<b>3,522</b>	<b>5,145</b>
Autres produits	-	-
Autres charges	-0,581	-0,597
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2,940</b>	<b>4,548</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,167	-0,960
<b>SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>2,773</b>	<b>3,588</b>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	6,532	-0,456
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-4,908	-19,485
Frais de négociation	-0,378	-0,708
<b>Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation</b>	<b>1,246</b>	<b>-20,649</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4,187</b>	<b>-16,102</b>
Droits d'Entrée et de sortie	0,010	-
<b>RÉSULTAT NON DISTRIBUTABLE DE L'EXERCICE</b>	<b>1,257</b>	<b>-20,649</b>
Régularisation du résultat non distribuable	1,029	4,956
<b>SOMMES NON DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE</b>	<b>2,286</b>	<b>-15,693</b>
Distribution de dividendes	-	-
Valeur Liquidative	134,764	129,705

#### 4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Charges gestion des placements / Actif Net Moyen	0,988%	0,912%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,409%	0,305%
Résultat distribuable de l'exercice / Actif Net Moyen	2,069%	2,325%

#### 4.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP KOUNOUZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,4% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour FCP KOUNOUZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de FCP KOUNOUZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,35% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.